

## Livret du candidat Épreuve ponctuelle facultative Bac LGT DANSE

En référence à l'arrêté du 17 janvier 2019 (BO spécial n°1 du 22 janvier 2019), à l'arrêté du 28 juin (BO n°31 du 29 août 2019, à la circulaire n°2019-129 du 26 septembre 2019 (BO n°36 du 3 octobre 2019). Les épreuves dont la définition et les modalités d'évaluation sont arrêtées ici pour l'examen ponctuel terminal s'organisent de la façon suivante

### Le jury invite les candidat.e.s à se préparer :

☞ Les candidat.e.s peuvent s'appuyer sur différents styles de danse (classique, contemporain, hip-hop...) à condition qu'ils soient au service du propos artistique.

☞ Les candidat.e.s doivent écrire la danse : Une culture danse peut aider à modéliser la phase d'écriture de la composition chorégraphique et de la transformation, notamment en jouant sur les procédés de composition ou les composantes du mouvement (espace, temps, énergie)

**Ponctualité :** Les candidats doivent se présenter au jour et heure indiqués sur la convocation. Il est rappelé qu'un appel nominatif des candidat.e.s convoqué.e.s aux épreuves obligatoires ponctuelles d'EPS est réalisé par le coordonnateur du jury avant le début des prestations physiques. Cependant, le chef de centre peut, à **titre exceptionnel**, lorsque le retard est lié à un événement indépendant de la volonté du candidat, autoriser ce dernier à composer **au plus tard une heure après le début de l'épreuve**.

## I – DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE

☞ Cadre institutionnel, programme ; Attendus de fin de lycée CA3 Bulletin officiel n° 36 du 03-10-2019 L'épreuve est composée de deux parties :

- 1) La présentation d'une composition chorégraphique **individuelle** préparée par le candidat en amont qui doit durer entre **1'30 et 2'30**
- 2) Une composition effectuée sur place qui est la transformation d'un extrait (de 20 à 40 secondes) de la composition chorégraphique à partir d'un inducteur tiré au sort.

## II – CONDITIONS DE L'ÉPREUVE

- **La participation à chacune de ces épreuves nécessite une tenue adaptée.**
  - ☞ Possibilité de proposer un costume en lien avec la composition chorégraphique.
  - ☞ Attention danser en chaussettes est interdit par mesure de sécurité/ chaussures tolérées si adaptées à l'usage sur tapis de scène ou parquet.
- Dimension de l'espace scénique : **8 mètres sur 10 mètres** (salle de danse ou gymnase).
- Épreuve interdite au public (seuls les jurys et les autres candidats assistent à la totalité de l'épreuve)
- Les accessoires sont autorisés mais **l'utilisation d'eau, sable, farine, confettis...feu est INTERDITE !** La scène doit être propre après le passage de chaque candidat.
- Le temps de montage et de démontage d'un éventuel décor ne doivent pas dépasser 1 min.
- Des vestiaires sont à disposition pour se changer
- Support musical : sur clé USB MP3 OU WAVE (seul le fichier comprenant la musique devra être sur la clé)

**Attention :** Les téléphones portables seront récupérés à l'arrivée au moment de l'appel, et restitués à la fin de l'épreuve (en même temps que la carte d'identité, les convocations, et la clé USB) ils doivent être éteints pendant toute la durée de l'épreuve et aucun contact avec l'extérieur ou entre les candidats n'est autorisé.

Le téléphone portable n'étant pas autorisé dans la salle d'examen, **il ne pourra en aucun cas servir de support pour la diffusion du montage musical.**

**Afin d'orienter la lecture du jury, une fiche de présentation de votre composition chorégraphique vous sera proposée, elle n'est pas obligatoire et ne sera pas notée.**

### III DEROULEMENT DE L'EPREUVE

Lors de l'accueil des candidats, le jury constitue l'ordre de passage. Il précise le déroulement de l'épreuve et vérifie tous les supports musicaux. La musique du candidat est transmise par clé USB.

1°- Juste avant le passage, le candidat **tire au sort deux inducteurs** parmi les catégories suivantes et devra en choisir un :

ESPACE	TEMPS	ENERGIE	CORPS	CONTEXTE IMAGINAIRE
Ex : Point fixe	Ex : Ralenti	Ex : Relâché	Ex : Glisser	Ex : Le calme après la tempête

2° -Le candidat dispose de **30 minutes**, pour s'échauffer, choisir la séquence qu'il va transformer et la modifier au regard de l'inducteur choisi. A la fin de l'échauffement, le candidat doit énoncer le choix définitif de son inducteur.

3°- Présentation de la composition chorégraphique individuelle **Durée de 1'30 à 2'30**

4°- Récupération **Durée 1'**

5° Présentation de la séquence d'origine qui a servi d'appui **Durée de 20 à 40''**

6°-Présentation de la séquence transformée **Durée de 20'' à 1'**

### IV PRINCIPE DE L'EVALUATION

- **L'AFL 1** « S'engager pour composer et interpréter une chorégraphie individuelle, selon un projet artistique en mobilisant une motricité expressive et des procédés de compositions et collective » permet d'évaluer la motricité et la présence du candidat, ainsi que son projet artistique.
- **L'AFL 2** « Se préparer et s'engager individuellement pour s'exprimer devant un public et susciter des émotions » permet d'évaluer la capacité du candidat à se préparer et à modifier sa motricité par rapport à un inducteur.

#### EVALUATION sur 20 POINTS

**Texte de référence : annexe 2 de la circulaire du 26/09/2019**

<b>S'ENGAGER POUR INTERPRETER</b> Sur 10 POINTS	<b>Engagement moteur</b> (pour la composition et la transformation) /6 points
	<b>Présence de l'interprète</b> (pour la composition et la transformation) /4 points
<b>PROJET ARTISTIQUE</b> Sur 4 points	<b>La lisibilité du projet</b> /2points
	<b>Choix du traitement des procédés de composition</b> /2 points
<b>SE PREPARER ET TRANSFORMER SA MOTRICITE</b> Sur 6 points	<b>Se préparer</b> lors de la phase d'échauffement et de préparation /2 points
	<b>Transformer</b> sa motricité à partir d'un inducteur /4 points

**Annexe :**

**EPREUVE PONCTUELLE OBLIGATOIRE D'EPS – DANSE**

**Session 2021**

**FICHE DE PRESENTATION DE LA CHOREGRAPHIE**

Afin d'orienter la lecture du jury, cette fiche de présentation de votre composition chorégraphique vous est proposée, elle n'est pas obligatoire et ne sera pas notée.

Nom de l'élève :

TITRE DE LA CHOREGRAPHIE (facultatif) :

SI SUPPORT SONORE CHOISI (titre et références) :

Quel est votre projet chorégraphique et artistique ?

Comment avez-vous composé votre chorégraphie ? (Démarche, procédés de composition)

Nom :

Prénom :

<b>S'ENGAGER POUR INTERPRETER</b>  <b>Sur 10 POINTS</b>  <b>N1 :     /10</b>	<b>Engagement moteur</b> (pour la composition et la transformation) <b>/6 points</b>
	<b>Présence de l'interprète</b> (pour la composition et la transformation) <b>/4 points</b>
<b>PROJET ARTISTIQUE</b>  <b>Sur 4 points</b>  <b>N2 :     /4</b>	<b>La lisibilité du projet</b> /2points
	<b>Choix du traitement des procédés de composition</b> /2 points
<b>SE PREPARER ET MODIFIER SA MOTRICITE</b>  <b>Sur 6 points</b>  <b>N3 :     /3</b>	<b>Se préparer</b> lors de la phase d'échauffement et de préparation <b>/2 points</b>
	<b>Transformer</b> sa motricité à partir d'un inducteur <b>/4 points</b>
<b>Note Finale N :N1+N2+N3 :           /20</b>	

\*Signatures Jurys :